



Dossier de presse
Pavillon Bleu 2013 Plages
www.pavillonbleu.org

**Cérémonie de remise du label
Pavillon Bleu des Plages 2013**

**Vendredi 7 juin 2013 à 11h00
à Toulon
(Var)**



Crédit Photo Laurent Perrier-Ville de Toulon

Contact presse :
Patrice Gonzalez – Communication/Presse
Mobile : 06 64 50 49 04
E-mail : gzz.p@f3e.org

SOMMAIRE

- Le Pavillon Bleu, label généraliste d'éducation à l'environnement
- Le Pavillon Bleu, l'actualité
- Le Pavillon Bleu et ses partenaires
- Palmarès Communes Pavillon Bleu 2013
- Procédure et critères d'attribution
- Communiqué de la commune accueillante : Toulon
- Communiqué d'Eco-Emballages
- Communiqué des Eco Maires
- Communiqué de la Fédération des Villes Moyennes
- Communiqué de la Ligue de Protection des Oiseaux délégation PACA
- Communiqué de la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
- Communiqué de Vacances Propres
- Communiqué de la Fédération Française des Ports de Plaisance
- Communiqué du Tour de France à la Voile 2013
- Communiqué du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

Les Partenaires du Pavillon Bleu



PAVILLON BLEU LABEL GENERALISTE D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT



Le programme Pavillon Bleu est mené au niveau international par une association non gouvernementale à but non lucratif appelée la FEE (Foundation for Environmental Education). Débuté en 1985 en France à l'initiative de l'of-FEEE (Office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe) ce programme s'est développé à l'échelle européenne à partir de 1987 puis au reste du monde depuis 2001.

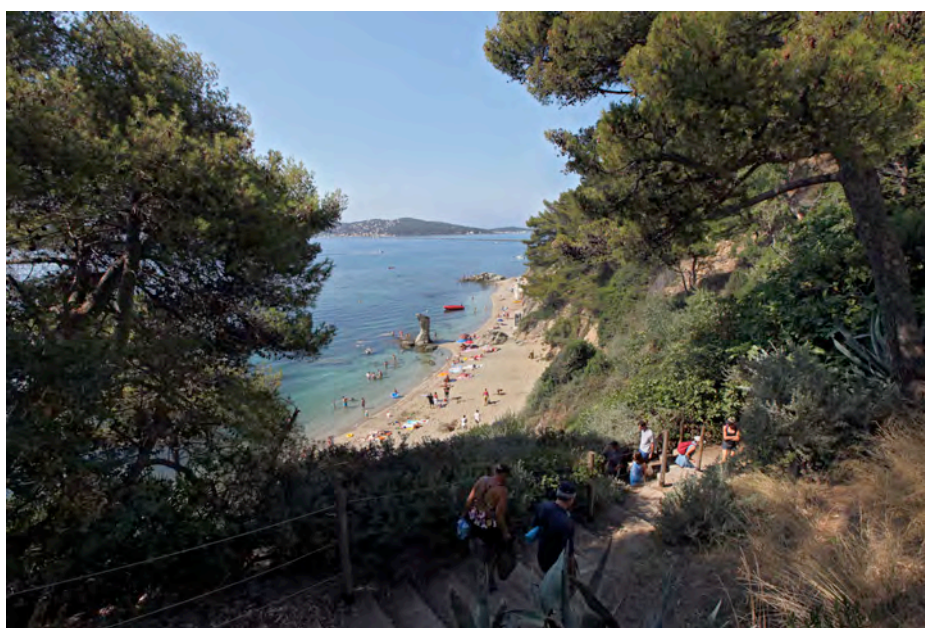
Aujourd'hui, 46 pays du monde sur cinq continents participent à ce programme avec un Pavillon Bleu attribué à près de 3850 sites en 2013.

Progressivement, le Pavillon Bleu est devenu un écolabel reconnu internationalement par les touristes et les voyageurs.

Ce programme tend à promouvoir le développement durable des zones côtières et des eaux intérieures à travers des critères d'excellence en matière d'éducation et d'information à l'environnement, de gestion environnementale, de gestion de la qualité de l'eau et des milieux, de sécurité et de services...

Il travaille à la coordination des politiques touristiques et environnementales tant au niveau local, régional que national. Le Pavillon Bleu est soutenu par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, la World Conservation Union et la Fédération Internationale de Sauvetage et Secourisme (ILSF).

Pour les communes, participer au programme Pavillon Bleu, c'est s'engager sur le long terme et suivre des recommandations émises chaque année par les jurys. Cette démarche donne le temps aux élus de faire émerger et s'approprier un réel projet qui répond aux exigences du développement durable.



Crédit Photo Laurent Perrier-Ville de Toulon

Le label Pavillon Bleu : une démarche positive

Le Pavillon Bleu est une démarche volontaire, positive, annuelle et évolutive. Cet investissement sur le long terme profite aux populations touristiques et résidentes, et valorise la commune labellisée.

Si le Pavillon Bleu connaît un rayonnement tel, c'est certainement parce qu'il répond aux attentes des élus comme des touristes. **Le Pavillon Bleu est présent depuis plus de 25 ans sur nos plages, et il a su sensibiliser les usagers à leur environnement de vacances.** Aujourd'hui, il est une solution naturelle à la prise de conscience généralisée en matière de préservation du milieu.

Les services développés sur les communes Pavillon Bleu, qui découlent fondamentalement des critères d'obtention, conduisent à une consommation plus raisonnable et plus durable, et suscitent davantage d'actions en ce sens.

Force est donc de constater que le Pavillon Bleu engendre un cercle vertueux de bonne conduite environnementale.

L'investissement dans la démarche Pavillon Bleu par les décideurs et le choix d'une destination Pavillon Bleu pour les touristes illustrent le souci de la cause environnementale partagé par chacun et celui d'œuvrer dans le sens des critères d'exigence proposés par l'écolabel.

Enfin, pour bénéficier d'une telle attractivité, le Pavillon Bleu est surtout riche d'une fiabilité et d'une capacité d'adaptation aux problématiques environnementales actuelles.

La fidélité de nombreuses communes est due à cette relation de proximité privilégiée entre les artisans du Pavillon Bleu, les élus et les acteurs du littoral.

Sondage : le Pavillon Bleu, un label connu et reconnu

Une enquête d'opinion* a été réalisée auprès des français pour évaluer la connaissance du label auprès du grand public et son influence sur le choix du lieu de vacances :

65% des Français déclarent connaître le label Pavillon Bleu

55% des Français connaissant le label peuvent en donner une bonne définition

78% des Français ont envie de passer des vacances ou un séjour dans une ville bénéficiant du Pavillon Bleu

**Sondage LH2 auprès d'un échantillon de 1 003 individus de 18 ans et plus représentatifs de la population française, selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région de résidence et catégories d'agglomération).*

www.pavillonbleu.org

L'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe a 30 ans !



En France, le label Pavillon Bleu est géré par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe, association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, qui fête en 2013 ses 30 ans d'actions dans le domaine de l'éducation au développement durable.

Trente ans d'actions stimulantes pour toutes les sphères de la société : collectivités territoriales, entreprises, jeunesse et monde scolaire, associations, citoyens...

Trente années qui ont vu s'étendre à 63 pays le réseau international de la *Foundation for Environmental Education* dont nous faisons partie.

Trente ans qui nous ont permis de sensibiliser des millions de nos concitoyens aux enjeux de l'environnement et du développement durable.

Tout ceci n'a été possible que grâce à nos partenaires publics et privés et à la confiance que les participants à nos campagnes nous ont accordée.

Plus que jamais, l'urgence de se saisir de ces enjeux s'impose à chacun de nous, dans nos foyers, au travail, en vacances et dans nos loisirs ; nous ne pouvons plus dire que "nous ne savions pas". Et il ne tient qu'à nous de faire de ces enjeux des opportunités plutôt que des contraintes.

Plus que jamais notre engagement s'appuie sur les leviers qui ont fait leur preuve depuis la création de notre association : actions concrètes, pragmatisme, mise en relation des personnes et des structures qui se mobilisent, valorisation des initiatives positives et partage des bonnes pratiques.

Si vous n'êtes pas déjà engagés à nos côtés, rejoignez nos campagnes !

Découvrez l'ensemble de nos activités sur www.f3e.org/action-fee

30 ans ! 30 actions !

Dans le cadre de ce trentième anniversaire, le Pavillon Bleu mettra en avant pendant 30 jours de la saison estivale, 30 lauréats Pavillon Bleu.

Ces lauréats ont été sélectionnés sur leur durée d'engagement dans le label mais aussi leurs actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Parmi ces 30 lauréats, 20 communes Pavillon Bleu ont été sélectionnées :

- 1/ Agon-Coutainville (50)
- 2/ Beynat (19)
- 3/ Bora Bora (98)
- 4/ Cannes (06)
- 5/ Clohars-Carnoët (29)
- 6/ Colleville-Montgomery (14)
- 7/ Guidel (56)
- 8/ La Croix Valmer (83)
- 9/ La Grande Motte (34)
- 10/ La Londe les Maures (83)
- 11/ Le Lavandou (83)
- 12/ Les Pieux (50)
- 13/ Manguio Camon (34)
- 14/ Neuvic (19)
- 15/ Plouhinec (56)
- 16/ Port de Bouc (13)

17/ Royan (17)
18/ Sainte Marie la Mer (66)
19/ Six Fours les Plages (83)
20/ Villeneuve les Maguelone (34)

Retrouvez tout l'été sur www.pavillonbleu.org et www.facebook.com/PavillonBleuFrance une présentation détaillée de ces lauréats.

Une nouvelle vie pour les anciens drapeaux Pavillon Bleu

En 2013, le Pavillon Bleu a fait appel à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « La Fondation des Amis de l'Atelier » localisée à Chennevières-sur-Marne (94), afin de transformer ses anciens drapeaux Pavillon Bleu millésimés des années précédentes en objets nouveaux.

En effet, malgré nos efforts pour limiter nos déchets et éviter le surplus de drapeaux chaque année, nous stockons de plus en plus de drapeaux devenus désormais obsolètes.

L'objectif du projet avec l'ESAT est donc de redonner une vie à ces produits devenus inutiles.

Deux nouveaux produits sont proposés au catalogue des produits de communication Pavillon Bleu.

Une pochette permettant de ranger et transporter des documents A4 et une trousse d'écolier.

Conformément à l'esprit du Pavillon Bleu, l'ensemble de ces produits est réalisé à partir de coton bio, d'encre végétale. Ces produits sont revendus au prix coutant, notre objectif étant de récupérer d'anciens tissus et de proposer du travail aux personnes en situation de handicap.



Plus d'informations sur :

<http://www.fondation-amisdelaatelier.org>

<http://www.pavillonbleu.org/produits-de-communication-pavillon-bleu.html>

Collaboration Pavillon Bleu / UICN



La coordination internationale du Pavillon Bleu débute aujourd'hui une collaboration avec l'UICN (Union internationale pour la Conservation de la Nature), déjà membre du jury international Pavillon Bleu, afin d'intégrer la biodiversité dans ses critères de labellisation. A travers le développement des Aires Marines Protégées, le comité français de l'UICN cherche un nouveau levier pour améliorer la connaissance du public sur le milieu marin. Le but de la collaboration UICN-Pavillon Bleu serait entre autre de promouvoir et valoriser la richesse du monde aquatique, communiquer sur sa fragilité et aider les communes labellisées à prendre en compte la préservation de la biodiversité dans la gestion de ses espaces naturels. De cette collaboration, il ne s'agira pas de travailler sur des critères de qualité du milieu biologique marin, mais plutôt d'engager un processus d'éducation à l'environnement autour de la biodiversité littorale et marine. Dans ce cadre, le Pavillon Bleu est invité à participer IMPAC 3, le 3ème Congrès international des aires marines protégées qui se déroulera du 21 au 27 octobre prochain à Marseille.

Le Pavillon Bleu s'engage avec l'IPEMED



L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen s'est récemment rapproché du Pavillon Bleu afin de proposer un projet de valorisation et de mobilisation des acteurs touristiques du bassin Méditerranéen. L'IPEMED ayant pour mission première de rapprocher, par l'économie, les deux rives de la Méditerranée milite en faveur de l'intégration régionale des territoires. Cette collaboration

avec le Pavillon Bleu prend la forme d'une étude visant à sensibiliser les acteurs économiques méditerranéens dont l'activité génère des impacts environnementaux et à valoriser le label Pavillon bleu à l'échelle du bassin méditerranéen. A partir d'entretiens avec les coordinateurs nationaux Pavillon Bleu, l'étude établira des recommandations en faveur de la promotion de l'éducation à l'environnement, de la mobilisation du secteur touristique, et de la réalisation d'actions menées conjointement par les responsables du Pavillon Bleu. L'étude, conduite par un expert dans le domaine de l'eau et de l'environnement, a débuté en février 2013 et se terminera en juin 2013 avec la restitution d'un rapport final. L'équipe du Pavillon Bleu vous informera dès la réception de ce rapport des résultats de l'étude.



LE PAVILLON BLEU ET SES PARTENAIRES

Afin d'aller toujours plus loin dans sa mission de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et de conseils, le Pavillon Bleu s'associe à un ensemble de partenaires dans l'objectif de mettre en commun des connaissances et des savoir-faire.



Le Pavillon Bleu poursuit en 2013 son partenariat fructueux avec **la société Eco-Emballages** qui organise la collecte sélective et le recyclage des déchets ménagers en France. **Eco-Emballages** est aujourd'hui reconnue comme une société de services pour les collectivités locales et les industriels. Son expertise technique et économique unique autour de la collecte sélective et du tri a été reconnue par un nouvel agrément. Le partenariat avec le Pavillon Bleu porte notamment sur **la réduction à la source des déchets, le renforcement et l'amélioration du geste de tri, et conforte cette approche avec le programme Vacances Propres.**

L'obtention du Pavillon Bleu, pour les estivants comme pour les habitants, est le signe que l'environnement, lorsqu'il est préservé, est un atout touristique qui profite à l'ensemble de la commune, à son activité économique comme à son image en matière de tourisme durable. Aussi, afin de promouvoir les actions de sensibilisation à l'environnement menées chaque saison par les labellisés, le Pavillon Bleu lance cet été avec Eco-Emballages une grande opération d'information **pour les 20 ans du tri.**

25 000 plaquettes en cartons recyclés et recyclables seront distribués sur tout le littoral français. Ces plaquettes promeuvent un message simple et porteur en faveur du tri et de l'environnement. **Le tri m'importe, le tri m'apporte, je le colporte.**



Pour la troisième année consécutive, le Pavillon Bleu et son partenaire Vacances Propres mènent une opération de sensibilisation au tri des plaisanciers. Après avoir proposé pendant 2 ans sur une phase test la possibilité à une dizaine de ports de mettre à disposition des usagers un distributeurs de sacs poubelles et de sacs de recyclage en plastique, nous proposerons cette année, à 25 ports de plaisance Pavillon Bleu, des sacs réutilisables pour permettre aux plaisanciers de faire le tri des déchets à bords de leur bateau.

En 2013 le Pavillon Bleu poursuit son partenariat avec le **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable, du Transport et du Logement** mais aussi **La Fédération Française des ports de Plaisance (FFPP)**, les **Eco-Maires**, et le **Tour de France à la Voile 2013.**

PALMARES PAVILLON BLEU 2013

144 communes Pavillon Bleu dont 3 dans l'Outre-Mer

Le tourisme est une activité économique de poids qui repose en France sur un environnement varié et attractif. Il se caractérise en particulier pendant la saison estivale par des mouvements de vacanciers à la recherche d'un lieu de vacances, alliant repos, loisirs, découverte du patrimoine et de l'environnement.

Cette présence touristique est souvent source d'impacts sur les territoires qu'elle fréquente : les communes littorales et lacustres sont particulièrement vulnérables par les aménagements qu'elles mettent en place pour accueillir le vacancier.

Ainsi, le Pavillon Bleu accompagne les communes littorales depuis 1985, mais aussi continentales depuis 2002 dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des usagers sur leur lieu de vacances. Informer le vacancier sur les milieux qu'il côtoie, l'associer dans la dynamique de valorisation des espaces naturels contribuent à la prise de conscience généralisée sur la préservation des milieux naturels. Chaque année, elles sont de plus en plus nombreuses à rejoindre le Pavillon Bleu et à s'investir pour le label.

Le Pavillon Bleu récompense et valorise chaque année les communes mais aussi les ports de plaisance¹ engagés dans une démarche de gestion environnementale et répondant à des critères bien spécifiques en matière d'environnement général, de gestion des déchets, de gestion de l'eau et d'éducation à l'environnement.

Un palmarès historique

Le palmarès Pavillon Bleu 2013 témoigne de la volonté des communes littorales et intérieures françaises de promouvoir un développement touristique durable de leur territoire, qui soit raisonné, attentif aux besoins des vacanciers et respectueux de l'environnement. **Cette année, les jurys français et international du Pavillon Bleu ont retenu 144 communes lauréates en France représentant au total 382 plages. En 2012, 136 communes et 377 plages avaient été labellisées.**

Le Pavillon Bleu est fier de décerner son label à 144 communes en 2013, atteignant son record historique depuis son existence. Sa notoriété auprès du public et sa longévité sont autant de garanties qui incitent les communes à se mobiliser pour le label afin d'accréditer leurs efforts dans le développement durable.

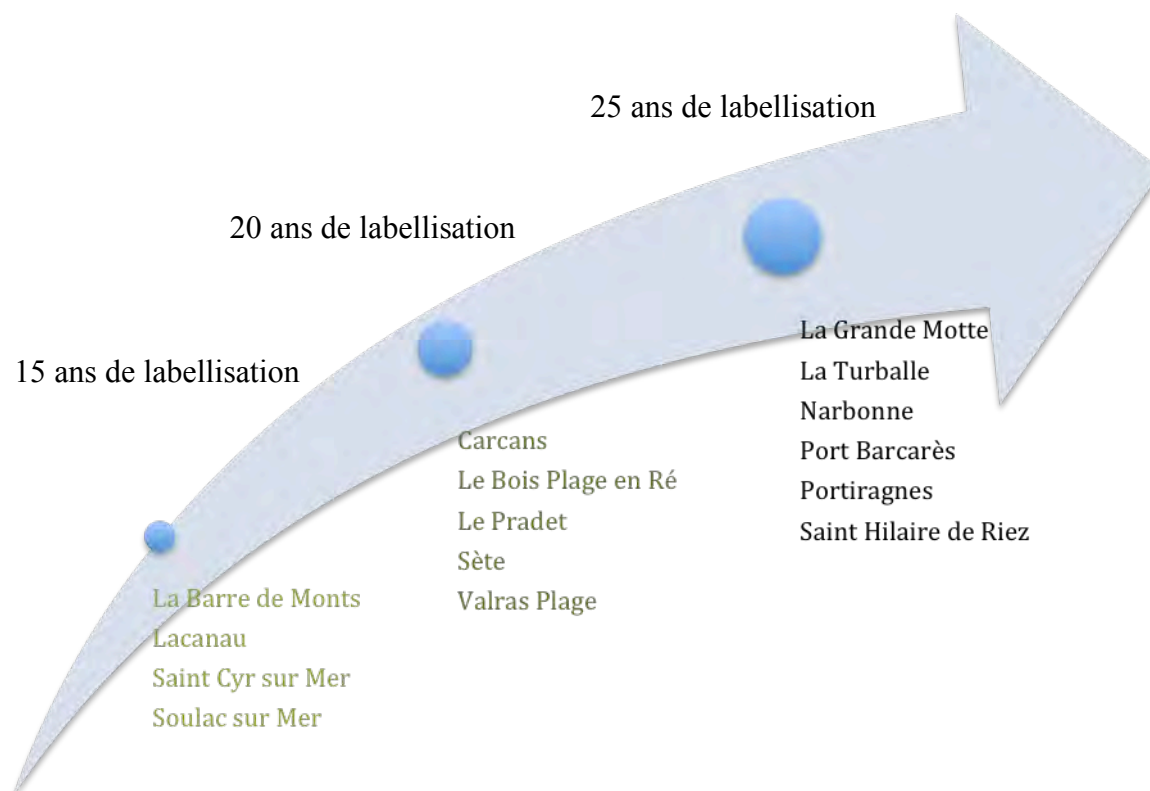
Les communes continentales manifestent un intérêt croissant pour le label depuis 2002 et l'ouverture du Pavillon Bleu aux sites continentaux. En 2013, 29 communes continentales sont labellisées.

Avec le record historique de nombres de labellisés Pavillon Bleu 2013, nous avons le plaisir d'accueillir 9 nouveaux lauréats au Palmarès :

Aydat (63)	Jullouville (50)	Rayol Canadel sur Mer (83)
Grésy sur Isère (73)	Malafretaz (01)	Treignac (19)
Joué-les-Tours (37)	Plouhinec (29)	Guidel (56)

L'annonce du palmarès 2013 est également l'occasion de féliciter les communes fidèles qui fournissent des efforts continus pour suivre et correspondre aux critères du label Pavillon Bleu.

Bravo pour votre fidélité au Pavillon Bleu



En 2013, le Pavillon Bleu flotte principalement sur quatre grandes régions :

Région	Nombre de communes Pavillon Bleu 2013
Languedoc-Roussillon	27
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	21
Basse Normandie et Pays de la Loire	14

Le classement des départements où le Pavillon Bleu est le plus représenté :

- **Hérault** (13 communes labellisées)
- **Var** (10 communes labellisées)
- **Manche** (9 communes labellisées)

Nous tenons à rappeler que toutes les candidatures au Pavillon Bleu s'inscrivent dans une démarche volontaire. Le label repose sur une procédure drastique reposant sur des critères bien spécifiques en matière d'éducation à l'environnement, de gestion des déchets, de l'eau et d'environnement général. Il est validé par un jury national puis international.

JURY NATIONAL

- **Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement**
- **Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme**
- **Fédération Française des Ports de Plaisance**
- **Vacances Propres**
- **Ligue de Protection des Oiseaux délégation PACA**
- **Eco-Maires**
- **Des délégués régionaux de la FEEE**

Les candidats qui ont été validés par le jury français sont ensuite étudiés par un jury international.

JURY INTERNATIONAL

- **UNEP (United Nations Environment Programme)**
- **UNWTO (United Nations World Tourism Organization)**
- **ILS (International Lifesaving Federation)**
- **ICOMIA (International Council of Marine Industry Association)**
- **IUCN (The World Conservation Union)**
- **EUCC (European Union for Coastal Conservation)**
- **EEA (European Environmental Agency)**
- **Education Expert**
- **FEE (Foundation for Environmental Education)**



Palmarès Pavillon Bleu des Plages 2013

144 communes soit 382 plages

en rouge les nouveaux lauréats

01 – Ain

Malafretaz (Plan d'eau)

05 – Hautes-Alpes

Sauze du lac (Port Saint Pierre)

06 - Alpes-Maritimes

Antibes (Les Groules, Fontonne Est, Fontonne Ouest, square Gould, Pont Dulys, Antibes-les-Pins Est, Antibes-les-Pins Ouest, Garoupe Est, La Gravette, La Salis, Grande Plage, Juan-les-Pins, Gallice, Marineland, Ponton Courbet, Fort Carré, Croûton)

Cannes (Chantiers navals, Trou (Roubine), Font de Veyre, Gabres, Gazaniaire, Ile Sainte Marguerite Est, Ile Sainte Marguerite Ouest, Midi, Moure Rouge,

Nouveau Palais (Plage Macé), Rochers de la Bocca, Saint Georges, Sud Aviation)

Cap d'Ail (Mala, Marquet, Pissarelles)

Nice (Bambou (Fabron Est), Beau Rivage, Carras, Castel, Galion, Coco Beach, Magnan, Forum, Lido)

Vallauris (Soleil, Midi)

Villeneuve-Loubet (poste secours n°1, poste secours n°2, pierre au tambour)

08 - Ardennes

Charleville Mézières (La Warenne)

Douzy (Le Lac)

Mazures (Les vieilles forges)

11 - Aude

Fleury d'Aude (Les Chalets, Mateille - Ayguades)

Gruissan (Les Chalets, Mateille - Ayguades)

Leucate (La Franqui

(Presqu'île), Leucate Plage (Presqu'île), Naturistes (Port Leucate), Les Carats (Port Leucate), Copacabana (Port Leucate))

Narbonne-Plage (1er Poste de Secours, 2ème Poste de Secours, 3ème Poste de Secours, Créneau Naturel (4ème Poste de Secours))

Port la Nouvelle (Plage Sud (Plage du Front de Mer))

13 - Bouches du Rhône

Cassis (Bestouan, Grande Mer)

Fos sur Mer (Cavaou, Grande Plage)

Port de Bouc (Bottai)

Sausset-les-Pins (Corniche)

14 - Calvados

Colleville Montgomery (Poste de surveillance)

Courseulles sur Mer (Devant Accès Piscine, Ile de plaisance)

Honfleur (Plage du Butin)

Ouistreham Riva-Bella (Riva Bella Ouest, Riva Bella Centre)

Pont-l'Évêque (Plan d'eau de Pont-l'Évêque)

17 - Charente-Maritime

La Rochelle (Chef de Baie, Les Minimes)

Le Bois Plage en Ré (Les Gros Joncs, Les Gollandières)

Le Grand Village Plage (Plage de la Giraudière)

Royan (La Grande Conche (Pointe Nord), Le Chay (Milieu de la plage), Le Pigeonnier (milieu de la plage), Pontailiac (Face au casino), Foncillon)

Saint Denis d'Oléron (Plage De La Boirie - L'Ancien Port, Plage Les Huttes - Les Seulieres)

Saint Georges de Didonne (Vallières, Conche sud)

Saint Georges d'Oléron (Plage de Boyardville, Plage des Saumonards - La Gautrelle, Plage du Douhet - Plaisance)

Saint Trojan les Bains (La Grande Plage, Gatseau)

19 - Corrèze

Beynat (Etang de Miel)

Neuville d'Ussel (La Plage)

Treignac (Les Bariousses)

22 – Côtes d'Armor

Plestin les Grèves (Les Roches d'Argent)

24 – Dordogne

Tamniès (Etang Communal)

29 - Finistère

Clohars Carnoët (Bellangenet, Grands Sables, Kerrou)

Fouesnant (Kerler, Maner Coat Clevarec, Kerambigorn, Cap Coz (milieu), Glenan Saint Nicolas)

Le Conquet (Pors Liogan)

Nevez (Dourveil, Raguenees (milieu), Rospico)

Plouhinec (Gwendrez, Mesperleuc)

Pouldreuzic (Penhors)

Roscoff (Saint Luc)

Saint Pol de Léon (Plage Sainte Anne Large)

30 - Gard

Le Grau du Roi (Le Boucanet, Rive Droite, Port Camargue Sud, Pointe de l'Espiguette)

33 - Gironde

Carcans (Carcans Océan, Maubuisson, Bombannes)

Grayan et l'Hôpital (Le Gurg, Euronat (naturiste))

Hourtin (Hourtin Océan, Lac: La Jetée (Plage du port))

Lacanau (Océan Nord, Océan Centre, Océan Sud, Océan Supersud, Lac: Le Moutchic, Lac: La Grande Escourre)

Naujac sur Mer (Le Pin Sec)

Soulac sur Mer (L'Amélie, Plage Sud, Plage Ville)

Vendays Montalivet
(Centre HélioMarin
(naturaliste), Montalivet, ACM)

34 - Hérault

Agde (Grau d'Agde, La Tamarissière, Les Battuts, Plage Naturaliste, Richelieu, Rochelongue, Saint Vincent, La Roquille, La Plagette, Héliopolis)

Clermont l'Hérault (Plage de Clermont-l'Hérault Lac du Salagou)

Frontignan La Peyrade
(Port, Plaisanciers, Les Aresquiers)

La Grande Motte (Grand Travers, Plage du Couchant, Plage de la Rose des Sables, Point Zéro)

Marseillan (Plage d'honneur, Robinson)

Mauguio Carnon (Carnon Centre, Carnon Petit Travers/Degrasse, Carnon l'Avranche)

Palavas les Flots (Rive Gauche - Le Grec, Palavas Carnon - La Roquille, Rive Droite - Saint Pierre, Rive Gauche - St Maurice, Rive Gauche - St Roch, Rive Droite - L'Albatros)

Portiragnes (La Redoute (Blockhaus), Le Bosquet)

Sérignan (Sérignan Plage)

Sète (Castellas, 3 Dignes, Plage du Lido, Plage de la Fontaine, Lazaret, Plage de la Baleine)

Valras Plage (Les Mouettes, Casino, Poste de secours central, De Gaulle)

Vendres (Les Montilles, La Plage-Marina)

Villeneuve les Maguelone
(Maguelone Est, Maguelone Ouest)

35- Ille et Vilaine

Saint Briac sur Mer (La Salinette, Port Hue)

Saint Lunaire (Longchamp Est, La Grande Plage, La Fosse aux Vaults, La Fourberie)

37- Indre-et-Loire

Joué-les-Tours (La baignade des Bretonnières)

39 - Jura

Clairvaux les Lacs (Plage Du Grand Lac De Clairvaux)

41 - Loir et Cher

Villiers sur Loir (Etang Communal zone de Bain)

44 - Loire-Atlantique

La Bernerie en Retz
(Grande plage face Mairie, Plan d'eau)

La Turballe (Les Bretons, Pen Bron (V.V.F), Ker Élisabeth)

Les Moutiers en Retz (Le Pré Vincent)

Pornic (Birochère, L'étang, La Noeveillard, Le Porteau, Portmain)

Préfailles (L'Anse du Sud, Grande Plage, Port Meleu)

Saint Brévin les Pins
(Plage de l'Ermitage, Plage des Rochelets, Plage de l'Océan)

Saint Michel Chef Chef
(Gohaud La Rousellerie, Tharon)

48 - Lozère

Villefort (Barrage de Villefort)

50 - Manche

Agon Coutainville (Plage Centre, Le Passous)

Barneville Carteret (Plage de carteret, Plage de Barneville CD 130)

Bréhal (Face au CD 592)

Gouville sur Mer (Face au RD 268)

Jullouville (Jullouville centre, Casino, Cale des Plaisanciers)

Les Pieux (Sciotot)

Portbail (Face au poste secours pompiers)

Querqueville (Plage de Querqueville)

Siouville Hague (Face au poste SNSM)

56 - Morbihan

Erdeven (Kerouriec, Kerhilio)

Guidel (la Falaise, Le Loc'h, Pen er Malo)

Plouhinec (Kervegant, Le Magouero)

Vannes (Bassin de Conleau, Plage de Conleau)

58 - Nièvre

Montsauche les Settons
(Base de Loisirs Presqu'île)

59 - Nord

Gravelines (Petit Fort Philippe)

60 - Oise

Beauvais (Plan d'Eau du Canada)

62 - Pas de Calais

Berck-sur-Mer (Plage Centre)

63 - Puy de Dôme

Aydat (Base Nautique)

La Tour d'Auvergne (Plan d'eau)

66 - Pyrénées-Orientales

Argelès sur Mer (Plage de la Marenda-Tamariguer, Plage Centre-Pins, Plage Sud, Plage du Racou)

Canet en Roussillon (Plage du Sardinial (Nord du port), Plage du Roussillon, Plage Centrale, Plage Du Grand Large, Plage de la Marenda, Plage du Mar Estang)

Port Barcarès (Plage du Lydia, Plage Digue Sud du Port, Plage du Village)

Port Vendres (Anse de Paulilles, Plage de l'Usine)

Saint Cyprien (Plage de l'Art PS1, Plage de l'Art PS2, Plage du Port PS3, Plage des Capellans PS4, Plage de la Lagune PS6)

Sainte Marie La Mer (Plage du camping municipal, Plage du 4ème Epi, Plage du 3ème Epi, Plage du 2ème Epi, Plage du 1er Epi, Plage Centrale)

Torreilles (Plage Centre, Plage Nord, Plage Sud)

73 - Savoie

Grésy-sur-Isère (Base de Loisirs de Grésy-sur-Isère)

Macot la Plagne (Plan d'eau de Macot la Plagne)*

74 - Haute-Savoie

Saint Jorioz (*Plage Municipale*)

Thonon les Bains (*Plage de Saint Disdille, Plage du Centre Nautique*)

Veyrier du Lac (*Plage la Brune*)

76 - Seine Maritime

Criel sur Mer (*Mesnil Val*)

Dieppe (*Dieppe Plage, Plage de Puy*)

Etretat (*Etretat*)

Hautot sur Mer (*Pourville*)

Le Havre (*Le Havre*)

Saint-Aubin-sur-Mer (*Saint-Aubin-Plage*)

77 - Seine et Marne

Annet sur Marne (*Base de Loisirs de Jablines-Annet*)

Souppes sur Loing (*Base De Loisirs De Souppes Sur Loing*)

80 - Somme

Ault (*Onival*)

Fort Mahon Plage (*Plage Surveillée*)

82 - Tarn et Garonne

Monclar de Quercy (*Lac Plage Côté Toboggan*)

Molières (*Lac Plage Sable*)

83 - Var

La Croix Valmer (*Gigaro, La Douane*)

La Londe Les Maures (*L'Argentièrre, Miramar, Tamaris*)

Le Lavandou (*Batailler (Poste de Secours), Batailler Centre (entre les cours d'eau), Lavandou ville, Saint Clair, la Fossette,*

Aiguebelle, Cavalière, Pramousquier)

Le Pradet (*Les Bonnettes, La Garonne, Le Monaco, Les Oursinières*)

Rayol Canadel sur Mer

(*Plage Rayol Ouest, Plage Canadel Est, Plage Canadel Ouest, Plage Rayol Est*)

Saint Cyr sur Mer (*Les Lecques Saint Come Ouest*)

Saint Mandrier sur Mer (*La Coudoulière, Plage De La Vieille, Saint Asile, Touring Club, Le Canon*)

Sainte Maxime (*Plage Garonnette, Plage L'Eléphant, Plage La Croisette, Plage La Nartelle, Plage Casino/centre ville*)

Six Fours Les Plages (*Bonnegrace Le Manuella, Bonnegrace Poste de secours, Plage du Cros, La Coudoulière, Les Roches Brunes, Le Rayolet, Les Charmettes*)

Toulon (*Anse Mistral, Les Pins Centre, Lido, Source Ouest*)

85 - Vendée

La Barre de Monts (*Fromentine, La Bergère / La Grande Côte*)

La Tranche sur Mer (*La Terrière, Le Phare, Les Generelles, Grande Plage, La Grière, Sainte Anne*)

Longeville sur Mer (*Le Petit Rocher, Les Conches*)

Notre Dame de Monts (*Grande Plage, la Braie Parée Chalon*)

Saint Hilaire de Riez (*La Parée Preneau, Les Bussoleries, Les*

Demoiselles 1, Les Demoiselles 2, Les Mouettes, Les Becs, Les Pineaux, La Pège, Les Salins, Riez, Plage des 60 Bornes, Sion)

Saint Jean de Monts (*La Grande Plage, Le Golf, La Parée du Jonc*)

Talmont Saint Hilaire (*Le Veillon*)

87 - Haute-Vienne

Saint Mathieu (*lac de saint-mathieu*)

Labellisation Outre-Mer 2012-2013

974 - La Réunion

Saint-Leu (*Plage Saint-Leu MNS*)

Saint-Paul (*Plage Boucan Canot Piscine, Plage Boucan Canot, Plage Roches Noires, Plage Hermitage Centre*)

987 - Polynésie française

Bora Bora (*Plage Hôtel Intercontinental (Moana Beach), Plage Hôtel Maitai, Plage Hôtel Sofitel Marara, Plage Hôtel Méridien, Plage Hôtel Pearl Beach, Plage Hôtel Bora Bora Nui & Spa, Plage Hôtel Resort Thalasso & Spa, Plage Hôtel St Régis Royal, Plage Hôtel Four Season, Teriimaevavua, Plage Snack Matira, Plage Publique Pointe Matira*)

VISITES DE CONTRÔLE ETE 2013

Comme chaque année, l'ensemble des sites labellisés Pavillon Bleu sera contrôlé par l'of-FEEE au cours de la saison estivale.

Celles-ci seront réalisées par quatre auditeurs-conseils de la Fondation, qui parcourront l'ensemble du territoire national afin de contrôler les plages et ports de plaisance labellisés cette année.

Ces auditeurs seront également des représentants du label Clef Verte (label de l'of-FEEE destiné aux hébergements touristiques tels que les campings, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, résidences de tourisme) afin d'effectuer les visites d'audit et de contrôle de ces établissements.

Formés aux deux labels Clef Verte et Pavillon Bleu, c'est plus de 600 visites de contrôle que les auditeurs-conseils réaliseront sur le terrain. Outre un objectif d'évaluation des lauréats, ces visites permettent d'accompagner les communes et ports labellisés dans leur politique de gestion environnementale.

Ainsi, quatre grands objectifs peuvent être dégagés des visites de contrôle Pavillon Bleu :

- **Collecter** en amont du jury les informations sur la gestion environnementale des plages / ports qui compléteront le dossier
- **Vérifier sur site** la conformité des informations données lors de la labellisation
- **Conseiller** le gestionnaire sur les éventuelles améliorations à apporter sur le site labellisé
- **Produire un avis** destiné au jury Pavillon Bleu

Plusieurs communes et ports de plaisance feront également l'objet d'une visite impromptue réalisée par la délégation internationale de la FEE.



Crédit Photo Laurent Perrier-Ville de Toulon

COMMENT OBTENIR LE PAVILLON BLEU

L'obtention du Pavillon Bleu est basée sur l'examen de 2 types de critères :

- les **critères essentiels** : ils constituent le minimum exigé pour obtenir le Pavillon Bleu (sauf demande de dérogation motivée devant être validée par le jury national et approuvée par le jury international, souverain en la matière),
- les **critères guides** (pouvant devenir à terme impératifs).

On retrouve 4 grandes catégories de critères :

- les critères liés à l'**environnement général**,
- les critères liés à la **gestion de l'eau**,
- les critères liés à la **gestion des déchets**,
- les critères liés à l'**éducation à l'environnement**.

Pour être labellisé, il faut :

- Être candidat,
- Satisfaire aux critères essentiels,
- Avoir une politique environnementale globale affirmée (soit satisfaire de façon conséquente à un ensemble de critères guides) et être dans l'esprit du Pavillon Bleu dans une démarche de gestion durable,
- Suivre les recommandations émises par le jury national année après année.

Rappel : Les jurys français et international du Pavillon Bleu, seules instances compétentes et décisionnaires, jugent au cas par cas du respect des critères, des efforts consentis en fonction de la taille, des moyens financiers et autres caractéristiques des communes candidates.

Les critères Environnement Général :

COMMUNES	PLAGES
<p>CRITÈRES ESSENTIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en conformité des documents d'urbanisme - Plan local ou régional en cas de pollution accidentelle - Lutte contre le camping-caravaning sauvage <p>CRITÈRES GUIDES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité de gestion Pavillon Bleu - Protection et gestion des espaces naturels et des paysages - Prise en compte de tous les types de handicaps - Prévention des dangers et information du public - Economies d'énergies et utilisation des énergies renouvelables 	<p>CRITÈRES ESSENTIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de sécurité satisfaisant - Affichage des critères Pavillon Bleu et coordonnées of-FEEE - Affichage d'un plan de plage - Niveau adéquat d'équipement en sanitaires - Existence d'au moins une plage aménagée pour accueillir les personnes à mobilité réduite - Bon entretien des bâtiments - Zonage des activités - Réglementation de la circulation de véhicule sur la plage - Accessibilité à la plage <p>CRITÈRES GUIDES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction des animaux sur la plage

Les critères Gestion de l'eau :

COMMUNE	PLAGES
<p>CRITÈRES ESSENTIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformité vis-à-vis de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines pour toutes les communes concernées 	<p>CRITÈRES ESSENTIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classement en catégorie « Excellent » du site de baignade - 5 analyses des eaux de baignade minimum par saison avec un maximum d'intervalle de 30 jours

<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques et conformité du système d'assainissement collectif - Conformité relative à la mise en place de l'auto-surveillance - Rendement du système de traitement - Gestion des sous-produits de l'assainissement conforme à la réglementation <p>CRITÈRES GUIDES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification de l'assainissement communal - Economie des ressources en eau - Limitation des fuites d'eau - Information du public relative à la qualité des zones piscicoles, conchylicoles et de pêche à pied récréative 	<ul style="list-style-type: none"> - Profil des eaux de baignade - Affichage des résultats d'analyse d'eau sur toutes les plages labellisées - Pas d'influence de rejet à proximité des zones de baignade - Assainissement des sanitaires - Point d'eau potable - Suivi des coraux (Outre-Mer uniquement)
--	---

Les critères Gestion des déchets :

COMMUNE	PLAGES
<p>CRITÈRES ESSENTIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ordures ménagères conforme à la réglementation - Politique de résorption des décharges brutes - Politique de lutte contre les décharges sauvages - Politique de collecte sélective et de recyclage des déchets <p>CRITÈRES GUIDES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de déchetteries - Contrat avec un organisme agréé - Collecte des encombrants - Initiative en matière de prévention à la source de la production des déchets ménagers - Sensibilisation auprès des habitants, des professionnels et des estivants 	<p>CRITÈRES ESSENTIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte sélective de 3 matériaux sur la plage - Poubelles sur la plage - Propreté de la plage

Les critères Education à l'Environnement :

COMMUNE	PLAGES
<p>CRITÈRES ESSENTIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'informations relatives aux sites naturels à respecter, aux espèces animales et végétales protégées - Mise en place de 5 actions de sensibilisation à l'environnement - Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux - Sensibilisation aux laisses de mer <p>CRITÈRES GUIDES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation pour une consommation responsable - Sensibilisation du personnel 	<p>CRITÈRES ESSENTIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'informations relatives aux espaces naturels à proximité - Affichage du code de bonne conduite environnemental

